

Inspection Académique des
Bouches-du-Rhône

Division des personnels du
premier degré

DP 1 B

Référence
06-07-04-1030-2-DE3.doc

Dossier suivi par
Mireille Pinel
Téléphone
04 91 99 68 06
Fax
04 91 99 68 34
Mél.
ce.dp13dpgd2@ac-aix-
marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédélec
13231 Marseille
Cedex 1

Le Directeur Académique des Services

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs
et Professeurs des Écoles

- S/C ♦ de Mesdames et Messieurs les I.E.N.
- ♦ de Mesdames et Messieurs les Directeurs
de S.E.G.P.A.
- ♦ de Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'Établissements spécialisés

Marseille, le 1^{er} septembre 2012

OBJET : Examen pour l'obtention du diplôme de directeur d'établissement d'éducation
adaptée spécialisée (D.D.E.A.S.) – **Session 2013**.

REF. : Arrêté du 19 Février 1988 modifié, arrêté du 21 Juillet 2009 paru au B.O. n°30
du 25 Août 2011.

J'ai l'honneur de vous informer que les inscriptions à l'examen cité en objet seront
reçues à l'Inspection Académique des Bouches du Rhône du 01 Septembre 2012 au 15
Octobre 2012.

Les dossiers d'inscription, réservés exclusivement aux candidats non stagiaires, sont à
demander pour les personnels intéressés directement à :

Maison des Examens - SIEC
Bureau DEC 2 (DDEAS)
7 rue Ernest Renan
94749 ARCUEIL Cedex

**Joindre impérativement une enveloppe format 23 X 32 affranchie pour un poids
de 100 g et libellée à l'adresse personnelle du candidat.**

Les dossiers dûment complétés devront parvenir pour le **15 Octobre 2012** à
l'Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription qui me les transmettra
pour le 19 Octobre 2012 délai de rigueur.

Les **épreuves** se dérouleront à la **Maison des Examens - SIEC, 7 rue Ernest Renan 94749
ARCUEIL Cedex**, où les **mémoires** devront parvenir pour le 17 Mai 2013.

- L'épreuve écrite de législation, administration, gestion aura lieu le 17 Juin 2013
de 9 heures à 13 heures ;
- Les épreuves orales se dérouleront à partir du 18 Juin 2013.

Pour le Directeur Académique,

signé

Le Secrétaire Général
Michel RICARD